

Conclusion

Le désordre et le sens

La cordialité, la convivialité qui marquaient les débats de l'atelier sur « La ruralité dans les pays du Sud à la fin du xx^e siècle » ont frappé les participants. Cette tonalité n'est pas un hasard. Une convergence des analyses et des propositions se notait autant dans les communications que dans les discussions. D'abord, toutes les études qui sont ici présentées se fondent sur des enquêtes de première main, c'est-à-dire sur une connaissance intime des situations locales, sur un partage de la vie quotidienne des habitants. Une mosaïque d'expériences très diverses retient l'attention par l'actualité des données et débouche sur des interprétations qui sont proches. Ensuite, aucun des textes ne traite des outils de la recherche, comme si un accord implicite s'était établi autour d'un énoncé simple : la méthode ne se réduit pas à la technique. Enfin, le principal résultat de cet atelier réside dans une prise de conscience claire et collective d'une position commune face aux pensées dominantes.

Deux apports majeurs ressortent. Au-delà des turbulences qui secouent le monde rural, de nos jours, dans les pays du Sud, quelques tendances se dessinent. Derrière le désordre apparaissent un sens, une direction. Toutes ces expériences ont été replacées dans le contexte de la mondialisation, de la globalisation, comme l'ont suggéré plusieurs auteurs. Une fois entendues les dynamiques rurales, ce sont les concepts et les méthodes qui ont été revisités. La notion de ruralité est renouvelée et la méthode pose la réhabilitation des acteurs du monde rural non plus comme une position éthique, mais comme une nécessité.

Des dynamiques rurales dans un processus de globalisation

Le monde rural dans les pays du Sud à la fin du xx^e siècle donne une impression d'extrême profusion, mais aussi d'extrême confu-

sion. Est-on en présence de mouvements éclatés, sporadiques, ou de tendances planétaires? Faut-il se contenter d'une dispersion apparente ou tous ces phénomènes ont-ils un sens, une signification? Quelques précautions sont nécessaires avant de fournir une réponse. D'abord, notre attention porte sur des mutations locales. Sorties de leur contexte, elles peuvent donner une impression artificielle d'interdépendance (Caron, comm. verbale). De plus, des phénomènes qui paraissent semblables peuvent masquer des processus distincts (Léonard). Enfin, un décalage peut exister entre des statistiques macro-économiques et l'observation des faits sur le plan micro-économique (Moungam à Mbassa).

Les dynamiques rurales ne se comprennent que resituées dans un contexte de mondialisation (Campagne, Linck). La globalisation des échanges conduit à deux mouvements contradictoires. D'une part, l'agriculture et le milieu rural subissent une marginalisation croissante dans le monde contemporain. D'autre part, l'agriculture familiale manifeste de surprenantes capacités de recomposition.

Globalisation et marginalisation du monde rural

La globalisation des échanges est un mouvement de très long terme, entrepris aux alentours de 1860. La baisse du coût des transports, maritimes et aériens, en a été l'un des facteurs. L'entrée dans le marché mondial, qui se traduit par un effacement des frontières et une déréglementation, ne s'opère pas de la même manière pour les pays du Nord et du Sud. Ces derniers sont victimes d'une détérioration des termes de l'échange des matières premières, et surtout des produits agricoles, depuis la crise de 1929, car la faiblesse de leur marché interne les rend dépendants du marché international. De plus, la part en volume des produits agro-alimentaires dans les échanges internationaux est passée de 45 % en 1945 à moins de 13 % en 1990. Une des réactions à ces transformations est la formation de blocs régionaux. Mais la crise née en 1973 ne frappe pas uniformément ces blocs. L'Europe, l'Afrique et les Amériques sont plus touchées que les pays asiatiques (FERRANDÉRY, 1996; LAFAY, 1996).

Globalisation et « pressions uniformisantes »

La mondialisation des échanges s'accompagne de « pressions uniformisantes » (Linck) dans d'autres domaines. Ainsi en est-il des

politiques économiques. La réforme de la Politique agricole commune en Europe et les politiques d'ajustement structurel dans les pays du Sud ont le même effet de désengagement (Campagne). L'opposition entre le Nord et le Sud demande donc à être repensée, au moins pour le bassin méditerranéen (Campagne, Moulis), sans doute, aussi, pour l'Europe et l'Afrique (Moungam à Mbassa).

Dans le même sens agissent l'urbanisation, la scolarisation et la circulation des hommes. L'urbanisation et l'émergence de mégapoles sont un phénomène mondial. En Côte d'Ivoire, par exemple, le taux d'urbanisation est passé de 3 % en 1940 à 50 % en 1995. Le poids accru de la ville a une influence acculturante mais aussi dynamisante sur les arrière-pays (Chaléard, Moulis). La scolarisation devient un phénomène planétaire, avec une double conséquence pour le milieu rural : des liens de plus en plus étroits sont tissés avec la ville, à l'occasion de la scolarité des enfants, et le retour des diplômés est à l'origine de mutations dans les villages (Bey, Fanchette). Enfin, la circulation des hommes est facilitée par les moyens de transport. Les revenus tirés des migrations internationales alimentent la vie quotidienne dans les zones d'origine. Et les canaux de la migration se modifient selon les opportunités économiques. Ainsi, au Burkina Faso, on observe une inversion des migrations entre la zone soudano-sahélienne et les pays côtiers dès la crise de 1973 (Marchal et Quesnel).

La marginalisation différentielle des activités rurales

Les conséquences de la mondialisation ne sont pas les mêmes pour les pays industrialisés et pour les pays en développement. Si les agricultures du Nord sont protégées, celles du Sud sont désarmées devant la concurrence internationale. La perte d'importance de l'agriculture reflète une fragilisation des sociétés rurales, qui se manifeste dans des dynamiques distinctes.

L'agriculture est de moins en moins l'activité dominante en milieu rural, même pour les pays du Sud. Cette marginalisation se produit de façon différenciée selon les filières de production, voire au sein d'une même filière (Linck). Et l'importance croissante des biotechnologies peut provoquer un nouveau dualisme entre pays du Nord et du Sud. Elles obligent à une concentration intensive de capital. À la différence de la révolution verte, assumée par un

centre international de recherche et par des États, elles sont la propriété d'entreprises privées, détentrices de brevets à rentabiliser. Les pays des tiers mondes, en particulier l'Afrique, se trouvent en position d'infériorité dans cette compétition (Abdesselem).

La diminution du poids de l'agriculture s'inscrit dans une fragilisation des sociétés rurales. Plusieurs étapes y conduisent au Mexique. D'abord, le paysan est dépossédé de son autonomie. Puis, l'espace agricole est fragmenté, compartimenté, avec une éviction de l'agriculture paysanne. Avec la politique d'ajustement structurel, cette dernière n'est plus l'objet que d'un programme de lutte contre la pauvreté alors que l'agriculture d'entreprise retient l'attention de la politique agricole (Linck). On en arrive à des situations de précarité, observées dans l'État du Morelos (Livenais), et qui culminent dans l'explosion du Chiapas. En général, les politiques de développement paraissent inappropriées à la fluidité de l'utilisation de l'espace par les sociétés auxquelles elles s'appliquent (Poncet *et al.*).

Les dynamiques rurales sont d'une extrême diversité. C'est le cas en Tunisie pour deux sociétés de la zone des oasis, qui ont eu des évolutions différentes (Picouët), ou au sein de la même société, en Kroumirie (Sandron). Les objectifs poursuivis par les politiques d'ajustement structurel sont parfois détournés par les sociétés rurales.

Une incomplétude : le marché foncier

L'un des buts des nouvelles politiques économiques est l'instauration d'un marché généralisé. Le cas de la tenure de la terre, question particulièrement sensible dans le monde rural, se révèle éclairant. Si un marché foncier apparaît à la périphérie des villes, il ne s'est pas encore complètement étendu à l'ensemble d'un territoire.

En Côte d'Ivoire, rites et redevances se combinent à l'occasion de cessions de terres, ce qui ne peut s'interpréter comme une vente (Chaléard). Les ventes restent limitées au Mexique (Colin *et al.*, Hoffmann), car la location est davantage à la portée des agriculteurs. La possibilité de vente des terres communautaires a suscité, en Équateur, une mobilisation contre la loi agraire de 1994 (Poinsot *et al.*). Quand des projets de loi foncière et de cadastre sont envisagés, comme au Burkina Faso, ils s'avèrent en contradiction avec une utilisation mouvante de l'espace par les sociétés rurales (Marchal et Quesnel).

L'incomplétude du marché foncier a une double source. Des politiques agraires, inspirées de l'expérience mexicaine et de la révolution verte, ont été poursuivies pendant quelques décennies. Elles prohibaient la vente des terres au sein des communautés locales. La déstructuration des sociétés rurales a été ainsi contenue. Mais, en retour, elles ont contribué, aussi, au maintien d'identités qui se fondent dans des « cosmovisions » (GODENZZI et VENGOAGA, 1994). À la différence de nos sociétés, la terre y est un être, non un objet. Les relations entre un cultivateur et le sol deviennent dès lors des rapports entre deux sujets, et non entre un sujet et un objet. La volonté de domination, d'appropriation de l'objet est remplacée par des comportements davantage orientés vers la multiplicité des usages et des droits, la fertilité naturelle, le respect de l'arbre et de l'environnement, sauf quand les incitations économiques deviennent les plus fortes. Ces attitudes sont typiques de l'agriculture familiale.

Les dynamiques de recomposition de l'agriculture familiale

De nombreuses analyses convergent vers l'agriculture familiale, et c'est l'un des apports de cette réunion. Ce type, qui combine des règles de l'échange marchand et non marchand (Faugère), se caractérise par un fort degré d'autonomie du groupe domestique à l'égard des marchés (Poncet *et al.*, Léna, Gastellu). Faiblement capitalistique, il détient, dans une conjoncture de crise, de plus grandes possibilités de reconversion que l'agriculture d'entreprise. Ainsi naissent des stratégies d'adaptation (Caron *et al.*) qui contredisent les préjugés négatifs des intervenants extérieurs (Sibelet et Divonne).

Ces stratégies visent le maintien et la reproduction du groupe domestique (Banzo), sans doute, aussi, la conservation du patrimoine foncier. Dans ce but, on remarque une conversion des systèmes de production — mais en continuité avec le passé —, une renaissance de la pluri-activité, une mobilité amplifiée.

Une conversion des systèmes de production dans la continuité

L'agriculture familiale répond à de nouvelles demandes par une conversion des systèmes de production. Cette adaptation s'opère

sans bouleversements, mais dans la continuité, par ajout d'un élément aux cultures antérieures. Un dynamisme d'intégration est à l'œuvre, qui canalise l'innovation dans un modèle connu et éprouvé.

La rapide croissance des villes, alimentée par de fortes migrations, s'accompagne de l'élargissement d'un marché interne des denrées alimentaires, qui répond aux habitudes et aux goûts d'une population en grande partie d'origine rurale. En Côte d'Ivoire, les agriculteurs ont mis en vente une partie des cultures vivrières, destinées, en théorie, à l'autoconsommation. Cette conversion s'est opérée sans ruptures dans le système de production (Chaléard). De même, Nouméa est devenu un marché auquel s'adaptent les producteurs de cultures vivrières des îles Loyauté (Faugère). Les agriculteurs des Comores ont procédé à une transformation des systèmes de production par combinaison d'anciennes pratiques et d'apports extérieurs. Les résultats sont étonnants : l'accroissement de la production est supérieur à la croissance de la population, et l'environnement est protégé (Sibelet et Divonne).

Cette conversion dans la continuité porte, aussi, sur des cultures illicites. C'est le cas du cannabis au Mexique et en Côte d'Ivoire. Dans ce dernier pays, cette production s'insère dans des stratégies de diversification et de reconversion de l'économie de plantation. Cultures pérennes et vivrières sont maintenues, et la nouvelle spéculation s'intègre dans le système de production sans modifications de l'organisation économique et sociale (Léonard).

L'agriculture familiale s'adapte aussi à la crise par un redéploiement des activités.

Une renaissance de la pluri-activité

La pluri-activité n'est pas récente dans les sociétés rurales du Sud. Elle était présente à l'époque précoloniale autant en Afrique qu'en Amérique latine. La colonisation a mutilé cette diversité pour réduire chaque pays ou chaque région à un ensemble limité de productions, avec une orientation principalement agricole.

Avec la crise, la pluri-activité renaît. La perte du rôle moteur de l'agriculture rend nécessaires d'autres secteurs (Campagne). La commercialisation des vivres en Côte d'Ivoire est assurée en partie par les femmes, ce qui diminue les inégalités entre genres (Chaléard). Les dynamismes paysans se manifestent au Brésil non

par un accroissement de la production, mais par de nouvelles formes de transformation et de commercialisation des produits (Caron *et al.*). La demande de Nouméa pousse les producteurs des îles à la création de microréseaux de commercialisation fondés sur la parenté (Faugère). Dans les Hautes Garrigues, au nord de Montpellier, les métiers non agricoles assurent des revenus complémentaires. L'exploitant agricole se transforme en chef de petite entreprise (Moulis). Dans les pays du Sud, la multiplication de ces activités est clairement liée à la récession et à la diminution des transferts en provenance des villes (Moungam à Mbassa). Des activités illégales, comme la fabrication de charbon de bois, se combinent aux précédentes (Sandron).

La notion de système de production est insuffisante pour traduire cette diversification agricole et cette pluri-activité. On envisage alors un « système de production élargi et souple », qui tient compte des zones de départ et d'arrivée dans le cas des migrations burkinabe (Marchal et Quesnel). D'autres parlent d'une « économie familiale globale », qui est multi-active, plurilocalisée et ouverte sur l'économie mondiale (Lesourd). On peut évoquer, aussi, un « secteur autonome » qui regroupe des activités dont les logiques sont semblables : économie paysanne à la campagne, petites activités en milieu urbain (Gastellu). Enfin, la proposition est faite de remplacer la notion de système de production par le concept de « système d'activités », qui paraît plus adapté à la multiplicité des faits observés (Campagne, Lescure).

Une dernière solution de la « panoplie anticrise » (Guilmoto) est la mobilité.

Une mobilité amplifiée

Les sociétés rurales des tiers mondes n'ont jamais été statiques, comme le prouvent de nombreux témoignages. Les moyens de transport contemporains ont amplifié ces déplacements.

L'accroissement de la mobilité se repère pour tous les types de migrations : individuelles ou familiales, temporaires ou permanentes, intérieures ou internationales (Guilmoto, Livenais, Picouët). Les caractéristiques individuelles ne suffisent pas pour comprendre le phénomène, car la migration fait partie d'une stratégie familiale globale. Elle est une étape dans le cycle de vie et le processus d'accumulation des unités domestiques (Sandron).

Cette mobilité généralisée a plusieurs conséquences. Elle contribue à l'élargissement d'un marché du travail en milieu urbain (Faugère). Elle se déroule au sein de réseaux entre la ville et la campagne. Elle est à l'origine de la création de nouveaux fronts pionniers quand les anciennes zones de colonisation sont saturées ou victimes d'un retournement de la conjoncture (Marchal et Quesnel, Léna).

Elle procure un financement qui permet le maintien de l'agriculture dans les zones d'origine. Dans la périphérie du Grand Caire, des cultures maraîchères, fruitières, fourragères sont entreprises de façon intensive grâce aux revenus des migrations internationales (Fanchette). La quasi-totalité des chefs de famille d'un village mexicain a d'autres ressources que l'agriculture. Celle-ci serait déficitaire sans les revenus de la migration aux États-Unis, qui servent à financer la production pour l'autoconsommation (Colin *et al.*). La rationalité de l'agriculture familiale est parfois déroutante, du moins pour nos modalités de calcul.

Des initiatives collectives complètent ces dynamiques familiales. De nouveaux modes de développement rural voient le jour, qui se substituent aux institutions contrôlées par l'État. Ils sont pris en charge par les acteurs locaux. Les manifestations en sont diverses : organisations paysannes, associations d'usagers, groupements de producteurs, ONG, municipalités... (Campagne, Caron *et al.*, Selmi et Talineau).

La connaissance de ces dynamiques et de ces initiatives induit, en retour, une réflexion sur les concepts et méthodes.

Des concepts et méthodes ancrés dans la quotidienneté

Un des points communs de ces communications est qu'elles sont toutes ancrées dans un partage de la vie quotidienne avec les acteurs du monde rural. Cette interconnaissance donne du sens à des observations fragmentées, éparpillées, et permet un retour sur les démarches. La notion de ruralité se trouve enrichie par les concepts d'identité et d'environnement, et la méthode fait du chercheur un acteur parmi d'autres.

Le concept de ruralité : de l'identité à l'environnement

La question est clairement posée par l'un des participants : quels sont les critères de distinction entre mondes urbain et rural, pays du Nord et du Sud (Moungam à Mbassa) ? Pour le sens commun, la ruralité s'oppose à la citadinité, à la vie en ville. Or, la frontière entre ces deux univers devient de plus en plus floue. La réflexion sur le contenu du concept de ruralité se voit guidée vers de nouvelles pistes : d'une part, l'identité des sociétés rurales, de l'autre, l'anthropisation du milieu naturel.

Le dualisme entre la ville et la campagne

En première approximation, la ruralité se définit par rapport à la ville, ou par l'agriculture en opposition à l'industrie. Ces dualités sont insuffisantes pour rendre compte des faits contemporains. La ville est imbriquée dans la campagne, et l'industrie dans l'agriculture.

Si les villes du Sud se ruralisent par le peuplement, les campagnes s'urbanisent grâce à une amélioration du confort de la vie quotidienne (Bey). Les relations entre les deux pôles sont complémentaires et deviennent de plus en plus denses (Moulis, Livenais). Le cas de la province de Fujian, en Chine, montre aussi qu'il faut dissocier ville et industrie, puisque le monde rural s'industrialise, avec une palette d'activités qui s'étendent de l'entreprise aux secteurs informels (Augustin-Jean). Faut-il rappeler la période de proto-industrialisation en Europe, qui avait vu les campagnes se peupler de fabriques qui précédaient la Révolution industrielle et les concentrations du XIX^e siècle ? Il n'y a pas de coupure, mais perméabilité, mobilité, fluidité entre les deux mondes (Faugère). La frontière n'est d'ailleurs pas fixe ; elle se déplace selon des cycles qui sont propres à chacun des deux milieux (Chaléard).

L'agriculture péri-urbaine illustre l'effacement de ce dualisme. À Mexico comme au Caire, la capitale est entourée d'une couronne de villes-satellites, et l'agriculture s'infiltré entre ces divers pôles, dont elle dépend. Des migrations alternantes lient les habitants des zones rurales et péri-urbaines à ces villes, et les entreprises se déplacent en zone semi-urbaine (Banzo, Fanchette). Montpellier joue le même rôle pour le pays des Hautes Garrigues, avec une colonisation de la campagne par la ville, l'apparition de « néoruraux » et le déclin de l'agriculture (Moulis).

Les interprétations se modifient. Au dualisme entre la ville et la campagne succède la vision d'un *continuum* de sociétés, d'espaces, d'activités, qui s'alignent le long d'un axe selon leur degré d'insertion à l'économie de marché. Si l'agriculture familiale se qualifie par une autonomie relative, l'assimilation totale caractérise l'entreprise industrielle (Léna; Champaud, comm. verbale).

En fait, ce débat montre que la dichotomie passe plus par les formations, les problématiques, les méthodes, les sensibilités, que dans les objets de recherche. Deux directions sont proposées pour approfondir la réflexion sur la notion de ruralité.

Ruralité et identité

L'identité des habitants du monde rural a longtemps été confondue avec celle des agriculteurs, ce qui ne peut plus être le cas de nos jours. L'identité rurale prend une nouvelle force avec la notion de localité, assise dans un pouvoir politique.

Pour les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, la ruralité est un symbole d'identité ethnique, même une arme politique (Faugère). L'*ejido*, au Mexique, prend appui dans des mythologies qui retracent la fondation, les luttes, les souffrances de l'institution (Hoffmann). Dans le delta intérieur du Niger, l'identité rurale fait référence à des ancêtres et à l'héritage d'un statut (Poncet *et al.*).

La diminution du nombre d'agriculteurs conduit à redéfinir cette identité. Peu à peu émerge le sentiment d'appartenance à un « pays rural », composé des individus qui y travaillent, fait d'une juxtaposition d'espaces aux fonctions diverses (Moulis, Campagne). Le pays rural renvoie à la notion de localité.

La localité, c'est l'ancrage dans une petite région qui se distingue des ensembles nationaux et internationaux. À cet échelon, les acteurs maîtrisent au mieux la connaissance de leur environnement, qui devrait être mobilisée (Thomson). Les notions de « zone rurale », d'« unité de développement », de « développement local » remplacent alors le concept de développement agricole (Campagne, Caron *et al.*, Moulis, Selmi et Talineau). L'identité locale s'appuie sur un pouvoir politique.

L'histoire précoloniale du Maasina, au Mali, nous enseigne que le monde rural a toujours été organisé par un pouvoir extérieur. Le

pouvoir local s'est formé selon un processus continu d'éviction des paysans par le pouvoir dominant. Les dominés ont été successivement « rejetés du côté de la production » (Fay). Dans la province de Fujian, en Chine, ce pouvoir local se révèle déterminant dans la formation d'une catégorie d'hommes d'affaires, avec une politique de création d'infrastructures, d'appel au capital étranger, de retour au pays de personnalités compétentes (Augustin-Jean).

En dernière analyse, l'univers urbain se différencie du milieu rural par des relations spécifiques à l'espace et au temps (Moullis), qui se traduisent dans le rythme de la mobilité : turbulent d'un côté, plus lent de l'autre (Fanchette).

Une autre piste de réflexion tire la ruralité du côté de la nature.

Ruralité ou environnement ?

La ruralité se définit aussi par rapport à la « nature », au désert, à la forêt, en bref tout ce qui n'est pas cultivé. La notion d'anthropisation du milieu naturel nous guidera vers celle d'environnement.

Aborder la ruralité par l'anthropisation du milieu naturel présente l'avantage d'élargir la sphère de la production agricole à des activités qui, en général, retiennent peu l'attention des spécialistes. Ce manque d'intérêt a une histoire. En Afrique de l'Ouest, il est le résultat d'une spécialisation coloniale. L'émergence d'une ruralité en basse Côte d'Ivoire n'est pas due à une évolution spontanée de sociétés de chasseurs-cueilleurs vers l'agriculture, mais à un projet colonial. Les habitants de la zone forestière ont été détournés d'une multi-activité organisée autour des échanges au profit des spéculations agricoles. De plus, on a introduit des conceptions juridiques rigides et l'on a circonscrit la production à des espaces fixes (Verdeaux). La même rigidité, la même fixité ont été surimposées à la fluidité des sociétés locales dans le delta central du Niger (Poncet *et al.*). Ces analyses montrent comment le milieu rural a été amputé de plusieurs de ses dimensions. Elles pourraient être reprises pour d'autres parties du monde, en particulier pour l'Amérique latine où l'on observe aussi une restriction à la production agricole à partir de la Conquête.

La crise a relancé l'intérêt d'une diversification agricole et de la pluri-activité. L'horizon s'élargit à l'ensemble des activités pratiquées dans un milieu anthropisé. Dans le langage contemporain, la

notion d'environnement remplace celle de nature. Dans un premier temps, l'opinion oppose agriculture et environnement. Puis, au moins pour le nord du bassin méditerranéen, l'agriculteur, exclu de la production au sens strict, est perçu comme un « jardinier de l'espace » ; il est en partie réhabilité (Moulis). Dans le Sud, son rôle devient essentiel dans la préservation et la conservation du patrimoine génétique des végétaux et des animaux (Berthaud). Ainsi se modifie le portrait du cultivateur, qui s'enrichit d'une multitude de rôles qu'on lui reconnaît et qu'il assume en sus de ses tâches de production.

Dans le fil de cette réflexion, la proposition est faite de remplacer le concept de ruralité par celui d'environnement. Les activités humaines sont ainsi intégrées dans leur milieu naturel, ce qui conduit à la problématique de la durabilité. On met aussi en lumière des activités qui ne sont pas fondées sur une logique de production, comme l'extractivisme en Amazonie brésilienne (Lescure).

Le parcours est long et multiple, qui cherche à cerner le contenu de la ruralité. La réflexion sur les concepts a des répercussions sur les méthodes.

La méthode : une nécessité et une démarche

La quotidienneté partagée avec les habitants du monde rural donne aussi un autre sens à la recherche. La réhabilitation des acteurs et de leurs savoirs devient une nécessité. Une démarche est proposée pour y parvenir : le chercheur n'est plus qu'un acteur parmi les autres. Ce qui retient l'attention n'est pas tant la nouveauté de ces propositions que le fait qu'elles émanent de champs scientifiques qui ne sont pas restreints au domaine des sciences sociales.

Une nécessité : la réhabilitation des acteurs et de leurs savoirs

Si toutes les enquêtes de terrain n'ont pas vocation à une intervention directe, une question est malgré tout posée : une recherche, pour quoi faire ? (Caron *et al.*). On remarque alors que les habitants du monde rural ne participent pas aux débats sur la ruralité (Poncet *et al.*). Devant ses propres limites, la recherche scientifique propose la réhabilitation des acteurs et de leurs savoirs.

Cette réhabilitation part d'un constat simple, une évidence : les acteurs du monde rural sont les mieux placés pour connaître le milieu dans lequel ils vivent et travaillent. L'examen de leurs pratiques corrige la perception des experts étrangers, uniquement intéressés par les changements d'origine exogène, limités par des passages brefs (Sibelet et Divonne, Léna). On ne peut construire des stratégies d'intervention qu'en dialogue avec les acteurs, au sein d'un espace de négociation à inventer (Caron *et al.*). Les populations rurales sont les plus compétentes dans la connaissance des ressources naturelles renouvelables. Mais la législation, d'origine française au Mali, ne laisse pas de place au principe de subsidiarité, à une gouvernance locale. La solution se trouve dans la décentralisation (Thomson). Ces populations sont aussi les mieux placées pour la préservation et la conservation du patrimoine génétique. Dès lors, il faut s'intéresser aux mécanismes, élaborés par les paysans, qui ont conduit au maintien de cette diversité, en étroite collaboration avec eux (Berthaud). La même conclusion est tirée pour l'exploitation des ressources sauvages (Lescure).

L'approche n'est pas récente. La « recherche participante » est un thème qui a été développé dans le domaine des sciences sociales, en particulier en anthropologie. Les savoirs paysans ont été explorés (DUPRÉ, 1991). L'originalité, la nouveauté viennent de ce que la demande émane d'autres champs scientifiques que les sciences sociales. Et la réhabilitation des acteurs et de leurs savoirs n'est plus posée comme une démarche disciplinaire, une position éthique, mais comme une nécessité. Dans le domaine de la génétique, c'est une obligation pour l'avenir si l'on veut faire face à l'impasse à laquelle a conduit l'agriculture industrialisée (Berthaud). Le thème d'une « révolution doublement verte » (GRIFFON et WEBER, 1996) peut se lire comme une réhabilitation des savoirs paysans par une pensée technicienne qui devient consciente de ses limites. En dernier ressort, l'agriculteur ne peut plus être conçu uniquement comme un agent de production, mais doit être perçu dans ses multiples rôles. Il doit être situé parmi tous les habitants du monde rural. Et le chercheur n'est plus qu'un acteur parmi les autres.

Une démarche : le chercheur parmi les autres acteurs

La démarche veut que le chercheur ne soit plus qu'un acteur parmi les autres. Pour y parvenir, la méthode prend de l'ampleur : il faut « croiser, inverser, élargir les regards ». « Croiser les regards », c'est entreprendre un dialogue avec d'autres groupes de disciplines. « Inverser les regards », c'est solliciter la participation des acteurs locaux. « Élargir les regards », c'est aller au-delà de l'agriculture, au-delà des situations locales (Sibelet et Divonne).

Sous d'autres termes, selon d'autres modalités, on retrouve les mêmes propositions. Soit on construit une méthode pour élaborer une représentation d'une réalité complexe selon les perceptions des acteurs, en dialogue avec eux (Caron *et al.*). Soit on élabore des stratégies qui intègrent les savoir-faire paysans et confient aux agriculteurs une partie de l'activité d'amélioration génétique (Berthaud).

Les acquis ne sont pas rejetés. C'est ainsi que l'approche systémique est conservée, qui tenait déjà compte des relations entre les acteurs et l'observateur (BROSSIER, 1987). Mais elle a ses limites. D'abord, la notion de système de production est dépassée et remplacée par le concept de « système d'activités ». Ensuite, plusieurs intervenants utilisent la notion de « réseau », en particulier pour rendre compte des flux migratoires (Faugère, Guilmo, Marchal et Quesnel, Sandron). L'emboîtement successif de plusieurs systèmes, du plus étroit au plus englobant, suffit-il à épuiser les faits observés lors des enquêtes de terrain, ou n'est-il pas préférable de songer à combiner systèmes et réseaux ? Ainsi, un système de production ou, plutôt, un « système d'activités » gagneraient à être replacés au sein d'un réseau composé de plusieurs pôles, dont l'un dans le village d'origine, d'autres en ville, d'autres encore dans des zones de colonisation, dans le pays même ou à l'étranger. Les raisons des décisions des agriculteurs ne sont pas à chercher uniquement dans la production agricole, uniquement dans le milieu rural, mais dans un univers qui englobe les villes et les autres pays.

L'intérêt de cet atelier sur la ruralité dans les pays du Sud à la fin du xx^e siècle réside autant dans la découverte de nouveaux objets de recherche que dans un accord autour de quelques axes majeurs. Les dynamiques rurales ne se comprennent que resituées dans un processus de mondialisation. Le concept de ruralité doit être reconstruit autour des notions d'identité et d'environnement. Le chercheur n'est qu'un acteur du monde rural parmi les autres. La combinaison de ces propositions fait toute la richesse de cette réunion. Les objets de recherche se sont modifiés, ont pris de nouvelles dimensions, mais un autre phénomène s'y ajoute : notre perception s'affine sous l'effet d'une implication plus grande auprès des habitants du monde rural.

Jean-Marc Gastellu

Bibliographie

BROSSIER (J.), 1987 —
Système et système de production.
Note sur ces concepts. *Cahiers des
Sciences humaines*, 23 (3-4) :
377-391.

DUPRÉ (G.), éd., 1991 —
Savoirs paysans et développement.
Paris, Orstom/Karthala, 524 p.

FERRANDÉRY (J.-L.), 1996 —
Le point sur la mondialisation.
Paris, PUF, 162 p.

GODENZZI (J. C.),
VENGOAGA (J.), 1994 —
« Representaciones en quechua de

los conceptos de descanso,
barbecho y fertilidad del suelo ».
In Hervé (D.), Génin (D.),
Rivière (G.) : *Dinámicas del
descanso de la tierra
en los Andes*, La Paz,
Ibta/Orstom : 57-73.

GRIFFON (M.), WEBER (J.), 1996 —
La « révolution doublement verte » :
économie et institutions.
Cahiers Agricultures, 5 : 239-242.

LAFAY (G.), 1996 —
Comprendre la mondialisation.
Paris, Economica, 112 p.